Département NORD Canton ANICHE Commune DECHY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

N° 2025-n°031-S

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté de voirie Portant Autorisation d'Occupation du Domaine Public

Le Maire de la Commune de DECHY,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales Vu le Code de la route,

Vu le Code la voirie routière,

Vu la demande de **DOUAISIS AGGLO** qui souhaite que **l'Entreprise SMDA** intervienne pour effectuer des travaux d'entretien du patrimoine arboré (élagages), **rue James Tobin (Zone du Luc)** –à DECHY,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux,

ARRETONS

Article 1er

Du 03 au 07 février 2025, **l'Entreprise SMDA** est autorisée à procéder aux travaux mentionnés ci-dessus, **rue James Tobin** à DECHY.

Article 2.

Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- La voie de circulation de la rue James Tobin vers le Centre Hospitalier sera fermée avec une déviation par la RD25
- La voie de circulation rue James Tobin vers la rue Albert Camus reste ouverte à la circulation

Article 3.

Les services de **l'Entreprise SMDA** se chargeront de la mise en place de tous les panneaux de signalisation et aviseront les riverains de ces travaux.

Article 4.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- ❖ M. le Commissaire Divisionnaire de Police à DOUAI,
- Monsieur le Directeur de l'Entreprise SMDA
- M. le Directeur des Services Techniques municipaux.
- M- le Président de DOUAISIS AGGLO

Fait en Mairie de DECHY Le 24 janvier 2025

Le Maire

Publié sur le site de la ville le 28 janvier 2025

Jean-Michel SZATNY